

Dissertation IIIe République

Par **Vitoria21**, le **03/08/2013** à **18:14**

Bonjour,

Dans le cadre de mes révisions pour les rattrapages de Septembre, je voulais vous exposer le travail que j'ai fait sur la IIIe République.

J'essaie de marcher sous forme de dissertation puisque mon professeur (qui est le Pr. Denquin pour ceux qui connaissent peut-être) est adepte des sujets de dissertation du style : La IIIe République.

Je vais donc vous rédiger une introduction, sans accroche ni annonce de plan, avec le plan en dessous, j'aurais voulu avoir vos critiques dessus.

La IIIe République :

Proclamé le 4 septembre 1870, suite à la guerre contre les Prusses et à la capitulation le 2 septembre, la IIIe République adoptera un consensus autour d'une alliance entre une République et un régime politique de type Parlementaire. La IIIe République sera organisée par trois lois constitutionnelles de 1875 qui viendront fixer l'organisation des pouvoirs.

La volonté des constituants avait entendu établir un régime Parlementaire dualiste et équilibré, imité celui de la monarchie de Juillet. Cependant, suite aux événements qui se sont déroulés en 1877, la République fonctionnera comme un système politique moniste avec la suprématie absolue du Parlement. Ce déséquilibre institutionnel finira par causer de graves instabilités Gouvernementales.

Pourquoi, alors que la IIIe République avait la volonté de réintroduire un régime Parlementaire dualiste avec un équilibre des pouvoirs, se verra confronté à de véritables lacunes et dérivera ?

I. Un déséquilibre institutionnel apparent

A. un pouvoir exécutif fort en façade

B. La crise du 8 mai 1877 : Le début du Parlementarisme Absolu (R.Carré de Malberg)

II. Les conséquences de ce déséquilibre institutionnel

A. La dérive du Régime Parlementaire : Le Régime d'Assemblée

B. L'impossible réforme

Merci d'avance pour vos critiques.

Par **Iolo7**, le **06/08/2013** à **10:31**

Bonjour,

Voici mon plan :

I) La volonté des constituants de mettre en place un régime parlementaire dualiste gage d'un équilibre entre le législatif et l'exécutif

A. La III République, un régime adopté par défaut né d'un long processus de gestation

B. Les lois Constitutionnelles de 1875

II) Une pratique constitutionnelle qui discrédite l'exécutif orientant le régime vers un « parlementarisme absolu »

A. La crise du 16 mai 1877 et l'avènement d'un régime parlementaire moniste

B. De la primauté des assemblées au renforcement de l'exécutif

A vous ensuite de le remplir.

Par **Vitoria21**, le **07/08/2013 à 12:48**

Bonjour,

Votre type de plan me semble être un plan chronologique.

I.A. 1870-1875

B. 1875

II.A. 1877

II.B Après 1877

Mon chargé de TD ma fortement déconseillé ce type de plan

Par **Vitoria21**, le **07/08/2013 à 12:48**

Bonjour,

Votre type de plan me semble être un plan chronologique.

I.A. 1870-1875

B. 1875

II.A. 1877

II.B Après 1877

Mon chargé de TD ma fortement déconseillé ce type de plan

Par **lolo7**, le **07/08/2013** à **13:55**

Bonjour,

Je suis passée par la première année et quand j'avais TD ça se passait comme ça. Ce que je veux dire c'est qu'il n'y a pas de plan type en droit. Concernant ce sujet, je l'avais déjà traité durant la première année et j'avais utilisé ce plan structuré ce qui ne m'a pas empêché de faire ce travail comme il fallait. Après si ton chargé de TD t'as fortement déconseillé ce type de plan donc dans ce cas procède à un autre plan. D'ailleurs c'est dommage car je vois difficilement comment traité ce sujet sans qu'il y'ait de chronologie. Enfin bref, après c'est ton choix.

Ce que tu demandes a déjà été traité dans un autre topic voici le lien :
<http://www.juristudiant.com/forum/dissertation-sur-la-iiiie-republique-t18177.html>

Tu constateras que tu dois proposer des éléments précis.

Cependant, j'ai un autre plan :

I) La volonté des constituants de la IIIème République d'instaurer un parlement puissant

A) Un Parlement avec des domaines d'action plus larges que ceux de l'exécutif

B) Une mise en œuvre de la responsabilité du Gouvernement non détaillée permettent une interprétation libre du Parlement

II) Une pratique constitutionnelle discréditant totalement l'exécutif

A) La disposition de la dissolution et excès du multipartisme

B) L'échec de la pratique des décrets lois